

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE

Séance du 15 Juin 1899

Présidence de M. ALEXANDRE SOREL

MM. J. du Lac, de Trémisot, Dervillé, Fleuret, Garand, abbé Morel, Plessier et Alexandre Sorel assistent à la séance.

La plupart des autres membres ont été appelés au Congrès archéologique de Mâcon ou à des réunions de familles motivées par la confirmation administrée le même jour par S. G. l'évêque de Beauvais, en l'église Saint-Jacques.

C'est à raison de l'absence de M. le baron de Bonnault, président, et de M. l'abbé Vattier, vice-président, que M. Sorel, ancien président, occupe le fauteuil de la présidence.

M. Dervillé, secrétaire-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

M. le commandant Palat, retenu par le service militaire, regrette de ne pouvoir continuer la lecture de son étude sur Compiègne en 1814.

De leur côté, MM. l'abbé Vattier et Benaut s'excusent de ne pouvoir assister à la séance et de donner lecture des travaux inscrits à l'ordre du jour.

La suite des recherches de M. Arthur Bazin sur la seigneurie du Petit-Margny est lue par M. Dervillé à la Société. Cette dernière partie est consacrée aux *Prés de la Ville*.

C'est dans cette vaste prairie de Margny, écrit M. Bazin, que se tenaient les tournois

habituels où nobles et bourgeois avaient coutumes de jouter entre eux. Ces exercices militaires étaient suivis par un concours considérable de peuple. L'un de ces tournois les plus renommés fut celui organisé à l'occasion de l'hommage rendu par Thomas de Savoye, comte de Flandre et par sa femme, la comtesse Jeanne, au roi Louis IX, en l'an 1238.

En 1425, la ville afferma ces prés moyennant 10 livres à Raoul de Hallus, capitaine de Compiègne. En 1431, le produit en était donné à Guillaume de Flavy pour le récompenser des services rendus pendant le siège.

On sait que c'est dans cette prairie que Jeanne d'Arc eut, le 23 mai 1430, une série d'engagements avec les hommes d'armes de Jean de Luxembourg. « Elle les rebouta par deux fois jusqu'au logis des Bourguignons et à la tierce fois jusqu'à mi-chemin. Sur ce, les Anglais qui là étaient lui coupèrent les chemins à ses gens et à elle. En se retirant, elle fut prise dans les champs sur le côté qui regarde la Picardie. »

En 1456, les prés étaient affermés à Tassart Soustremy, maître de l'hôtel du Barillet. En 1631, les nouveaux fermiers, Antoine Leroux et Jehan Blandin, maître de l'hôtellerie Saint-Adrien, remontrèrent aux gouverneurs attournés que pendant le séjour à Compiègne de la reine-mère, Marie de Médicis, séjour qui s'étendit du 16 février au 18 juillet, des dégâts très importants furent commis dans ces prés, tant par les compagnies des gardes que par les gendarmes, cheval-légers, officiers, carrossiers et muletiers de la suite, logés au faubourg de la ville et villages de Saint-Germain, Venette et Margny. Les gouverneurs attournés leur firent remise d'une partie des fermages dûs.

Après avoir indiqué la suite des fermiers desdits prés et annoncé qu'une partie de cette

prairie fut cédée à Louis Laudigeois, marchand de bois et entrepreneur des camps et armées du roi, demeurant au Petit-Margny, pour y construire des écuries destinées au service des troupes, M. Bazin termine cette intéressante communication en déclarant que le dernier locataire ayant affermé la prairie de la ville jusqu'au moment où elle fut vendue était le sieur Gabriel Rey, maître de la poste et de l'hôtellerie de *Saint-Nicolas*, près de la porte des Jacobins.

A propos de la reconstruction du petit-pont vers Venette, dont M. Bazin semble fixer la construction en l'année 1637, M. Sorel fait la remarque que ce ponceau figure déjà sur le plan de 1509 et que jusqu'à présent il n'a pu découvrir à quelle époque même il a été construit.

M. l'abbé Morel rappelle qu'il existe un lieu-dit de la forêt de Compiègne, près de Pierrefonds, dénommés également les *Prés de la Ville*. A qui appartenaient-ils ? Cette question reste à résoudre.

Comme suite à la communication précédente, M. Sorel donne nombreux détails : d'abord sur l'entrée de Jeanne-d'Arc à Compiègne à « l'heure secrète », ensuite sur le combat du 23 mai qui s'est terminé par la prise de Jeanne aux *prés de la ville*. Le président Sorel annonce à la Société qu'il se propose de présenter à une des prochaines séances un travail pouvant déterminer l'endroit où a été prise Jeanne.

Puis il continue en décrivant l'enceinte fortifiée et les anciennes portes de la ville. Cette description l'amène aussi à parler des habitations. Il demande qu'une étude aussi complète que possible soit faite sur les anciennes hôtelleries de Compiègne.

Le président étend la conversation sur l'ancien Hôtel-Dieu, sur son nouvel aménagement,

et sur l'Hôtel de Ville, « précieux bijou, dit-il, mais qui semble maintenant trop exigü, malgré ses proportions, pour contenir à la fois et la bibliothèque et le musée Vivenel. »

Puis, à propos des fêtes qui viennent d'avoir lieu, M. Sorel remercie, au nom de la Société, MM. Bussac et Lequint d'avoir évoqué le souvenir du vieux Compiègne, par la reconstruction de l'ancienne porte élevée jadis à l'entrée de la rue de Paris et qui a été démolie en 1811.

L'ordre du jour de la prochaine séance comprendra la suite des lectures du commandant Palat, de M. l'abbé Vattier et de M. Benaut, et d'autres de M. Garand, sur le *Brasier du Scavola du parc de Compiègne*, et de M. B. Dervillé, sur le *Séjour du duc de Bavière à Compiègne, de 1709 à 1715*.

Le secrétaire-adjoint, B. DERVILLÉ.
